



## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE ANNEE 2023-2024 - Inscription Musique

ADULTE

**Réinscriptions : du 15 au 27 mai**  
**Nouvelles inscriptions : du 5 au 30 juin**

Réservé à l'administration

Reçu le : \_\_\_\_\_

Parcours : \_\_\_\_\_

Instrument : \_\_\_\_\_

Location : \_\_\_\_\_

Pour transmettre votre dossier au secrétariat : vous avez la possibilité de le compléter en ligne, puis de le transmettre par mail ou de le déposer au secrétariat aux horaires d'ouverture (*du lundi au vendredi de 14h à 18h*) ou directement dans la boîte aux lettres.

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

#### PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2023-2024 :

Le conseil d'établissement de l'École Municipale de Musique et de Danse verra le jour à la rentrée 2023 (pour plus d'informations, vous pouvez télécharger la charte sur le site de La Batterie)

Je souhaite participer au conseil d'établissement de l'EMMD :  OUI  NON.

#### LES JOURNEES PORTES OUVERTES SONT PREVUES DU 5 AU 10 JUIN

##### Dates de rentrée :

**Semaine du 11 septembre** : rendez-vous élèves/enseignants pour la planification des cours d'instruments

**Lundi 18 septembre** : début des cours d'instruments et de formation musicale avec atelier

**Lundi 25 septembre** : début des cours de pratique collective

### Merci de cocher ci-dessous votre situation

**REINSCRIPTION** à réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations de réinscription seront transmises en juillet. Merci de vérifier vos mails et spams

**1<sup>ère</sup> INSCRIPTION** à réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations d'inscription seront transmises la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre. Merci de vérifier vos mails et spams.

### RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe :  Féminin  Masculin Date de naissance : ..... / ..... / .....

Profession : .....

Adresse : .....

..... Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

**Indispensable pour toutes vos correspondances avec l'École Municipale de Musique et de Danse**

*Dans le cadre de notre politique d'ouverture des publics en situation de handicap, nous vous encourageons à vous rapprocher de la direction afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil pour chacun.*

### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

**CONTACT 1** : NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

**CONTACT 2** : NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Nom et Prénom de l'élève : .....

### FACTURATION

L'année commencée est due en totalité. Toute cessation de l'activité à l'initiative de l'élève ou de sa famille ne donne droit à aucun remboursement même partiel. Les documents relatifs au calcul du quotient familial doivent être retournés au service de Régie des Recettes.

Choix du mode de paiement :             Trimestriel :                             Annuel :

### ASSURANCE, RESPONSABILITE CIVILE

(A compléter obligatoirement)

#### Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : .....

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

- **Compagnie ou agent** : .....
- **Numéro de contrat** : .....

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

### AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du projet d'établissement de l'École Municipale de Musique et de Danse disponible sur place et téléchargeable sur [www.labatteriedeguyancourt.fr](http://www.labatteriedeguyancourt.fr)

Pour des raisons pratiques, j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail.

Concernant les **droits à l'image** (Voir chapitre IV-9 du règlement des études)                             J'autorise                             Je n'autorise pas

Concernant une **intervention en cas de problème médical**                             J'autorise                             Je n'autorise pas  
(Voir chapitre IV-7 du règlement des études)

J'autorise La Batterie – Pôle Musiques à m'envoyer sa **newsletter mensuelle**                             J'autorise                             Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à [dpd@cigversailles.fr](mailto:dpd@cigversailles.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date et signature :

Nom et prénom de l'élève : .....

Cochez le parcours de votre choix puis complétez l'encadré. Cochez la ou les pratiques collectives en page 4

### PARCOURS CLES MUSICALES

Cours instrument + Pratiques collectives  
Pour acquérir les bases instrumentales et jouer ensemble.

Nombre d'année de pratique : .....

#### CHOIX DE L'INSTRUMENT

##### • 1<sup>ère</sup> inscription

Choisir 2 instruments par ordre de préférence (liste page 4)

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

*Dans la limite des places disponibles*

##### • Réinscription

Instrument pratiqué : .....

Souhaitez-vous changer d'instrument (*dans la limite des places disponibles*)  oui  non

Nouvel instrument : .....

**COCHEZ VOTRE CHOIX DE PRATIQUES COLLECTIVES EN PAGE 4**

### PARCOURS CLES MUSICALES +

Cours instrument + Pratiques collectives + Formation musicale  
Pour lire et comprendre la musique, acquérir les bases instrumentales et jouer ensemble.

Nombre d'année de pratique : .....

#### CHOIX DE L'INSTRUMENT

##### • 1<sup>ère</sup> inscription

Choisir 2 instruments par ordre de préférence (liste page 4)

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

*Dans la limite des places disponibles*

##### • Réinscription

Instrument pratiqué : .....

Souhaitez-vous changer d'instrument (*dans la limite des places disponibles*)  oui  non

Nouvel instrument : .....

**COCHEZ VOTRE CHOIX DE PRATIQUES COLLECTIVES EN PAGE 4**

#### CHOIX DE LA FORMATION MUSICALE

FM Adultes : mardi 20h15-21h

LOCATION D'INSTRUMENT :  oui  non *dans la limite du parc instrumental disponible (piano, clavecin, guitare électrique et basse, batterie, flûte à bec, viole de gambe sont exclus du dispositif de location de l'EMM, toutefois les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument)*

### PARCOURS DECOUVERTE

Pour les adultes souhaitant découvrir la pratique d'un instrument au sein d'un groupe

**COCHEZ VOTRE CHOIX DE PRATIQUES COLLECTIVES**

#### Guitares :

- Débutants : mercredi 20h-21h
- Intermédiaires : jeudi 21h-22h
- Confirmés : mardi 19h30-20h30

#### Ensembles de percussions :

- Africaines : lundi 19h50-20h50
- Brésiliennes : mercredi 19h30-20h30

#### Musique Assistée par Ordinateur :

- Mardi 17h30-18h30
- Mardi 18h30-19h30
- Mardi 19h30-20h30
- Mardi 20h30-21h30

#### Chorale :

- Mardi 18h30-19h30

### PARCOURS AUTONOME

Pour les adultes musiciens ayant un niveau suffisant pour intégrer un ensemble sans suivre de cours d'instrument.

Instrument pratiqué : .....

Nombre d'année de pratique : .....

**COCHEZ VOTRE CHOIX DE PRATIQUES COLLECTIVES EN PAGE 4**

Nom et prénom de l'élève : .....

**COCHEZ VOTRE CHOIX DE PRATIQUES COLLECTIVES** (sous réserve du niveau de l'élève et des places disponibles)

**Instruments enseignés**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
<b>ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES</b>					
<input type="radio"/> Orchestre Symphonique de la Batterie lundi 18h30-20h  <input type="radio"/> Ensemble de flûtes traversières lundi 20h-21h  <input type="radio"/> Quintette à vent lundi 21h-22h <input type="radio"/> Musique de chambre adulte lundi 20h45-21h45		<input type="radio"/> Musique de chambre enfant/ado mercredi 16h30-17h30  <input type="radio"/> Petite harmonie mercredi 17h-18h  <input type="radio"/> Ensemble Petites cordes mercredi 17h30-18h30  <input type="radio"/> Harmonie mercredi 18h30-20h  <input type="radio"/> Musique de chambre Cordes mercredi 19h-20h30  <input type="radio"/> Ensemble de clarinettes mercredi 20h-21h	<input type="radio"/> Ensemble de trombones jeudi 19h-20h (1x/15j)		<input type="radio"/> Ensemble musique ancienne - junior samedi 9h-10h  <input type="radio"/> Ensemble de musique ancienne - consort samedi 11h15-11h45  <input type="radio"/> Ensemble de cuivres samedi 11h30-13h00  <input type="radio"/> Ensemble musique ancienne - confirmés samedi 14h-16h (1x/15j)
<b>ENSEMBLES DE MUSIQUES ACTUELLES - JAZZ - IMPROVISEES</b>					
<input type="radio"/> Son & effets Musiques Actuelles lundi 20h-21h  <input type="radio"/> Ensemble de Jazz lundi 20h-21h	<input type="radio"/> Guyancourt Jazz Combo mardi 19h30-21h  <input type="radio"/> Ensemble pop rock mardi 21h-22h	<input type="radio"/> Ensemble musiques actuelles junior mercredi 15h30-16h30  <input type="radio"/> Ensemble musiques actuelles ado mercredi 18h30-19h30  <input type="radio"/> Jazz Musiques Actuelles Amplifiées mercredi 20h-21h  <input type="radio"/> Ensemble Mix mercredi 20h-22h	<input type="radio"/> Ensemble Jazz Manouche jeudi 11h-12h  <input type="radio"/> Ensemble folk ado jeudi 18h30-19h30  <input type="radio"/> Ensemble musiques actuelles adultes jeudi 20h-21h		<input type="radio"/> Ensemble Jazz Funky Monkeys samedi 10h30-12h
<b>ENSEMBLE DE CLAVIERS</b>					
	<input type="radio"/> mardi 18h-19h ( D.Lesage)	<input type="radio"/> mercredi 14h-15h (V. Fanyo)  <input type="radio"/> mercredi 15h-16h ( D.Lesage)	<input type="radio"/> jeudi 18h-19h (V. Fanyo)	<input type="radio"/> vendredi 19h-20h (V. Fanyo)	<input type="radio"/> samedi 11h-12h ( D.Lesage)
<b>CHORALES</b>					
	<input type="radio"/> Chorale adulte/grand ado mardi 18h30-19h30	<input type="radio"/> Chorale enfant/ado mercredi 14h45-15h30			
<b>ENSEMBLES DE PERCUSSIONS</b>					
<input type="radio"/> Percu africaines enfant/ado lundi 18h50 à 19h50  <input type="radio"/> Percu africaines adulte lundi 19h50-20h50		<input type="radio"/> Percussions brésiliennes mercredi 19h30-20h30			
<b>ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES</b>					
<input type="radio"/> lundi 18h-19h (M. Sassi)		<input type="radio"/> mercredi 16h-17h (M. Sassi)  <input type="radio"/> Trio de guitares classiques mercredi 19h-20h (C. Fortin)			
<b>MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (MAO)</b>					
	<input type="radio"/> mardi de 17h30 à 18h30 <input type="radio"/> mardi de 18h30 à 19h30 <input type="radio"/> mardi de 19h30 à 20h30 <input type="radio"/> mardi de 20h30 à 21h30				

- Alto
- Basse électrique
- Basson
- Batterie
- Chant lyrique
- Chant pop
- Clarinette
- Clavecin
- Contrebasse
- Cor
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Guitare folk
- Guitare jazz
- Hautbois
- Percussions
- Piano classique
- Piano jazz
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Viole de gambe
- Violon
- Violoncelle

**Limite d'âge :**  
 Basse électrique, guitare électrique et jazz, tuba : à partir de 11 ans et le Chant à partir de 12 ans